

En catapultant des macchabées pestiférés par-dessus les murailles du port génois de Caffa, dont ils faisaient le siège, Djanibeg, le petit-fils de Gengis Khan, et son armée mongole de la Horde d'or ont inventé, **en 1347, la première guerre bactériologique de l'histoire.**

Il aura suffi de quelques cadavres déformés et noircis par la maladie et de la fuite des marins génois vers Marseille et Constantinople pour que la peste noire venue de Chine se répande comme une traînée de poudre en Occident.

À moins que cette pandémie de peste du XIVe siècle, la deuxième dans l'histoire de la maladie, qui a décimé un tiers de la population européenne (25 millions de morts) entre 1347 et 1352, ait eu pour origine les rats infestés de puces qui accompagnaient les marchands le long des routes commerciales de la soie, jusqu'en Europe.

La seule chose sur lesquels historiens et épidémiologistes s'accordent, c'est que **« la mort noire », comme on la surnommait à cause des nécroses des doigts et des orteils provoqués par la septicémie, est née en Chine, dans la province du Hubei, qui a pour capitale Wuhan, avant de se répandre à travers la planète.**

Comme une grande partie des épidémies et pandémies de peste, de grippe ou de coronavirus, qui, du Moyen Âge à l'époque contemporaine, ont fait des ravages dans le monde. On doit à la Chine deux pandémies de peste, quatre pandémies de grippe et deux « émergences » de coronavirus (SRAS, Covid-19).

La Chine a de tout temps été l'un des principaux lieux d'origine et de diffusion des maladies.

Pourtant, « l'Empire du milieu » n'a rien à voir avec la première pandémie de peste mondiale, celle de Justinien, au VI^e siècle, qui a affaibli durablement l'empire byzantin et dont les spécialistes s'accordent à dire qu'elle est née en Égypte.

Ainsi, la peste, ressurgit au fil des siècles comme à Londres au XVII^e siècle puis à Marseille au XVIII^e.

Elle encore qui a enfanté la troisième et dernière pandémie, la *peste de Chine*, née dans la province du Yunnan, au sud du pays, en 1855.

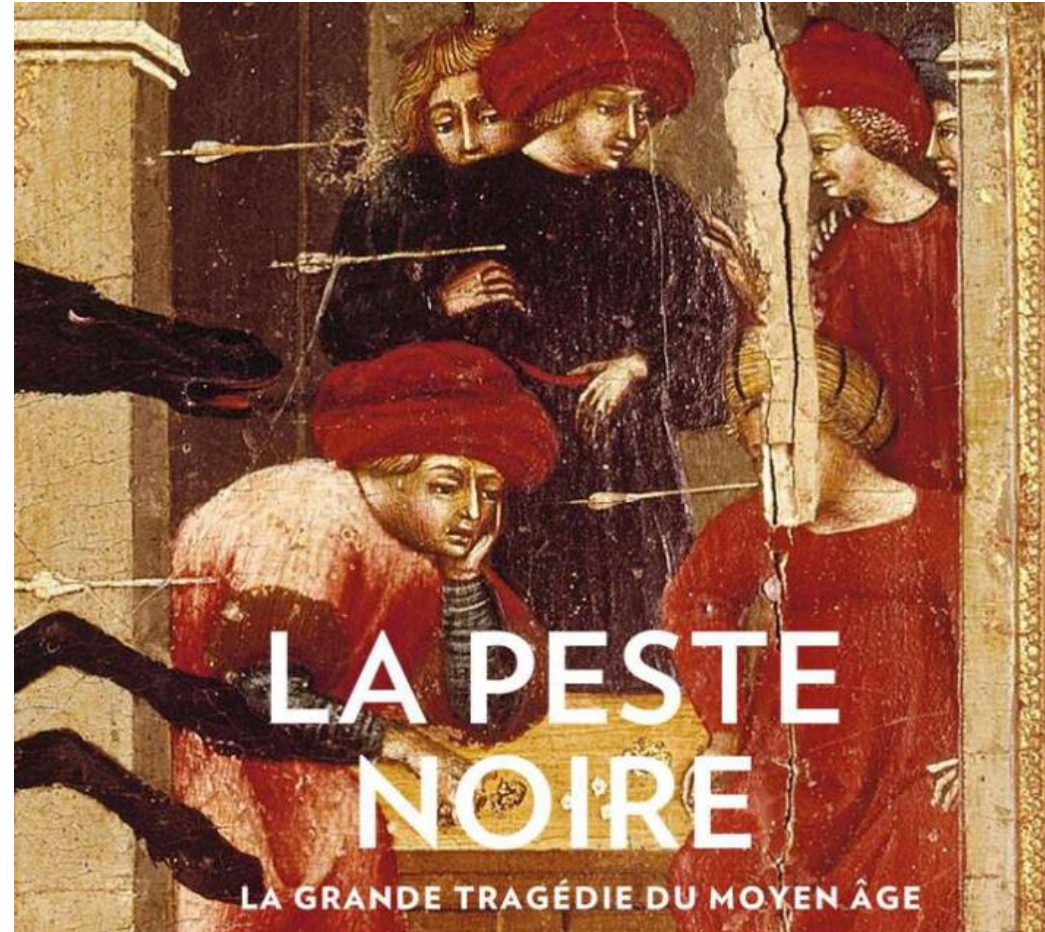
Après avoir atteint la colonie britannique de Hongkong en 1894, la maladie s'est répandue dans tous les ports du monde. Comme beaucoup d'épidémies (choléra, grippe ou méningite), la peste voyage d'est en ouest.

Bubonique ou pulmonaire, elle est transmise par les puces des rats qui accompagnent les hommes dans leurs déplacements le long des voies de commerce.

Elle a trouvé un nid douillet dans les entrailles commerciales et les bas-fonds de la Chine, qui a toujours été le pays le plus peuplé du monde et dans lequel les hommes et les animaux cohabitent dans une grande promiscuité.

Pertuis, notre ville, dont le nom même signifie le « passage », véritable carrefour a vu passer toutes ces pandémies. C'est cette histoire tragique que nous allons ainsi vous rappeler. **Jacques Barone, adjoint au maire**

La Peste à Pertuis



De 1347 à 1353, cette Pandémie se propage et décime 1/3 de notre population.

Venant d'Asie, les mongols ne parvenant pas à prendre Caffa,

Un comptoir génois au bord de la Mer Noire, catapultent sur la ville des cadavres de pestiférés.



Des navires génois remplis de rats contaminés fuient la ville et propagent la maladie arrivés à Gênes, puis par cabotage par bateau en novembre 1347 à Marseille.



Le **1er novembre 1347**, les responsables du port de Marseille acceptent un bateau génois dont ils savent pourtant qu'il est porteur de la **peste**.

Ils déclenchent ce faisant une catastrophe à l'échelle



La peste, à Pertuis et en Provence, n'était pas une nouveauté, la maladie y était endémique, et revenait régulièrement.

Cependant **en 1586, la Peste se déclara** si violemment qu'en 1587,

Le livre des délibérations de notre maison de ville parla de « **la grande Peste** », le chiffre énorme de victimes pertuisiennes s'éleva à **4 500 morts**.





On accusa le boucher d'avoir empoisonné la viande et répandu la maladie, puis on soupçonna un **frère Hermite italien** qui conseillait les pertuisiens en fumigations.

L'Hermite fut arrêté, jugé par la cour du Parlement de Provence et brûlé vif le 23 décembre 1588 sur la place des prêcheurs en Aix.



La ville installa **quatre infirmeries de pestiférés** :

Une à **Notre Dame des Anges** à l'Ouest,

Une à la **Salle de Guien** à l'Est,

à **Saint Clair**, au Nord,

et au **Paroir** au Sud.

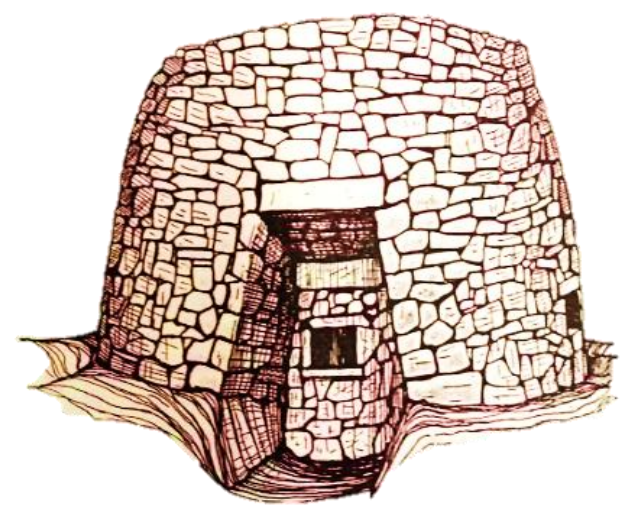


Ces « infirmeries » étaient des baraquements, gardés où les suspects et les pestiférés étaient enfermés. En attendant leurs guérisons et surtout la mort.



Les malades enfermés dans les baraquements étaient nourris et entretenus aux frais de la ville (délibération du conseil de ville du 20 octobre 1586) et des boulangers étaient engagés afin de faire cuire leur pain.

Par un acte de notaire du 21 avril 1587, **Claude Durand, boulanger de Pertuis** s'engage à servir les pestiférés.



Dans l'acte du notaire, il était précisé la construction d'un four à la **Salle de Guien** (ancien quartier de *font Argilouse*). Ce four servira aux pains, et malheureusement à la fin de la peste pour faire disparaître les corps.

Le four de la peste aujourd'hui



Pertuis 1580 capitale de la Provence

La « grande peste » pertuisienne provient de Marseille, qui dès le 30 juin 1580 se manifeste dans le grand port. La peste gagne tout le littoral, puis atteint Aix en Provence.

Le parlement de Provence décide alors de quitter la capitale pour s'installer en trois groupes : Un à Saint Maximin, l'autre à Salon, et enfin le troisième à Pertuis.



Le mal de la Peste

« Le mal commençait par un violent mal de tête, par un vomissement, une inflammation dans les yeux, elle enlevait le malade en 3 jours »

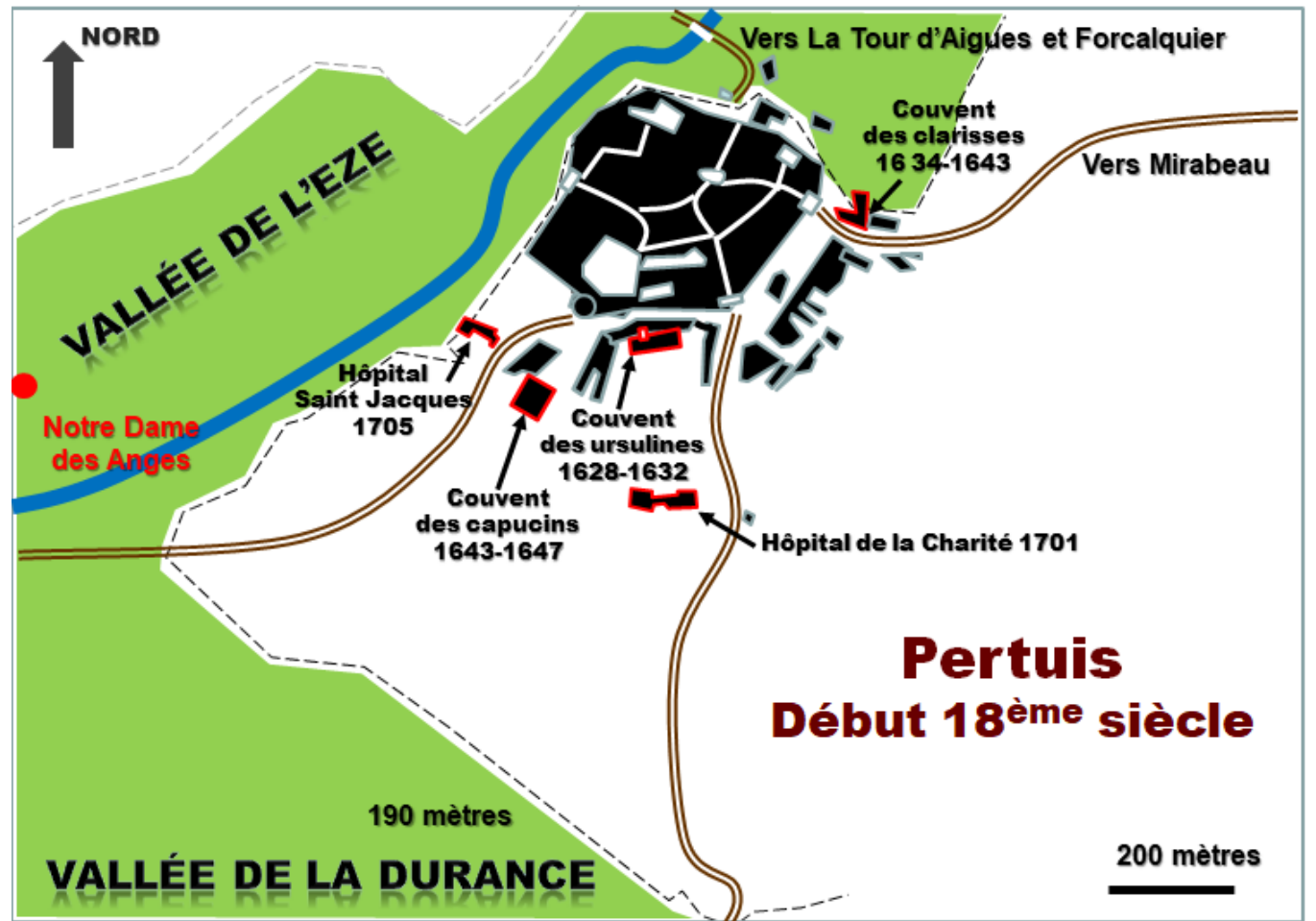


Le bilan de la Peste de 1720



La dernière peste en 1720, tua
325 pertuisiens.

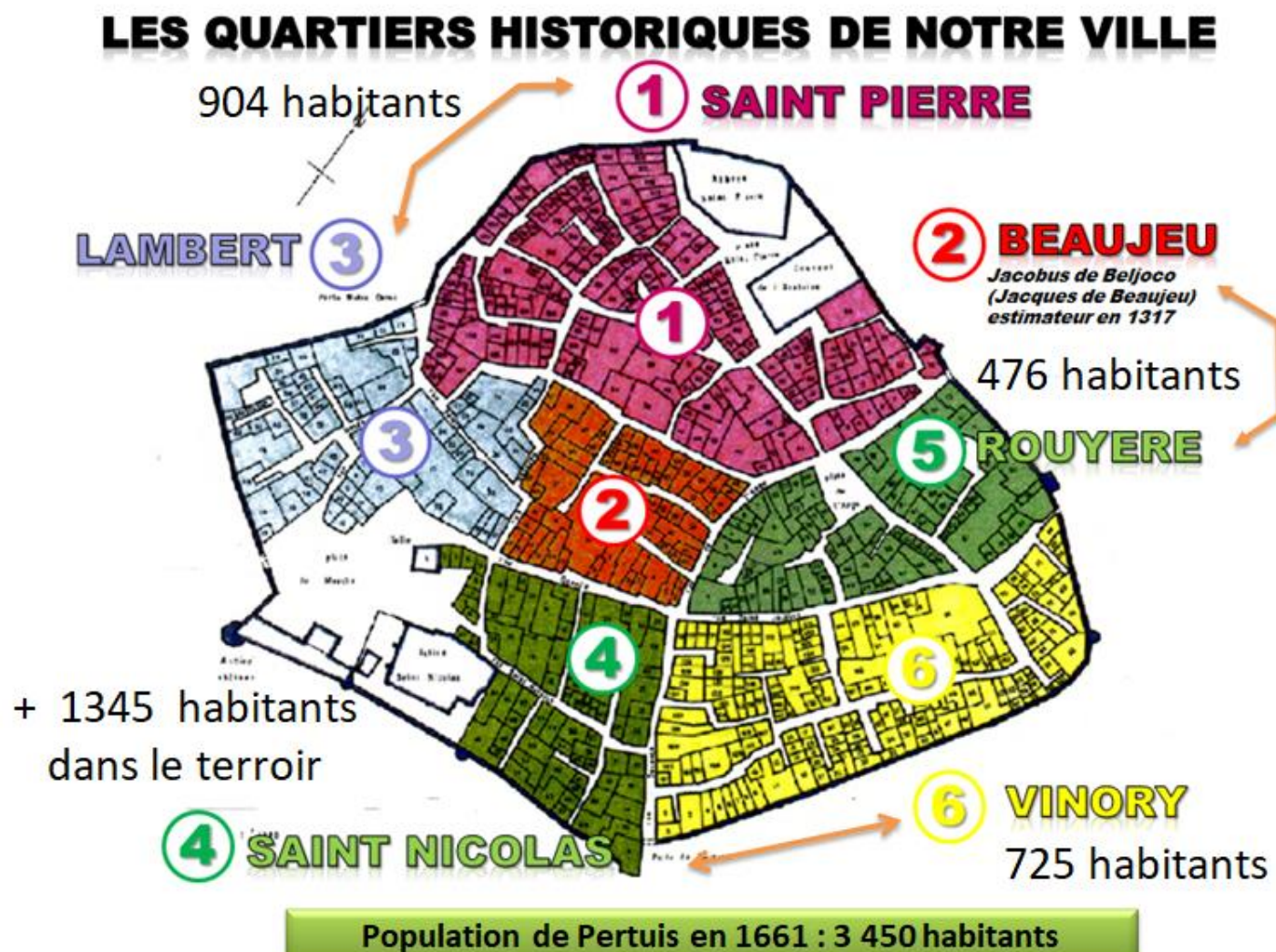
Le couvent des Ursulines (Rue Colbert) servit d'infirmierie
pour les habitants de la ville.



Le recensement de la Peste de 1641

Lorsque notre ville traversait des moments difficiles, les autorités comptaient le nombre de *pertuisiens*.

Le conseil de Pertuis en février, lors de la peste de 1641, dressa une liste détaillée du nombre de *pertuisiens*.



Saint Roch patron de la ville

8

Avec la succession de vagues de Peste, un Conseil de ville proposa de faire « **un vœu en l'honneur de Saint Roch** », puis de construire une chapelle « **à l'honneur dudit Saint au cartier de Saint Roc** ».

Le Saint devint le « Patron » de la ville, En 1593 Pertuis décide de construire la chapelle.



Bannière de procession de Saint Roch,
1851



Notre jour férié hélas perdu

Le 26 Mars 1528, au cours d'une assemblée communale, il fut délibéré : « **de prendre Saint Roch pour patron de la ville** avec promesse de célébrer à l'avenir perpétuellement le jour de sa fête le 16 août comme le « Saint Dimanche » (férié), afin d'obtenir par son intercession la santé publique ». Saint Roch était réputé pour protéger les villes du Midi de la peste, malheureusement cette fête fut abandonnée car le brave Saint Roch ne fut pas très « efficace » contre ce fléau. On imagine notre joie si nous avions de nos jours un « pont » du 15 et 16 Août.



La Chronologie du drame

6 octobre 1720 :

Installation du blocus de notre territoire, Pertuis se ferme

2 consuls seulement sont présents dans la ville, le **Sieur Gilly**

et le **sieur Chateminois**.



Monsieur de Joanis n'a jamais assuré sa charge de Consul.

Monsieur de Croze est présent le 6 octobre mais ne reste pas dans la ville.

Le sieur Gilly fait le vœu à **Saint Roch** seul dans l'église Saint Nicolas au nom de la commune

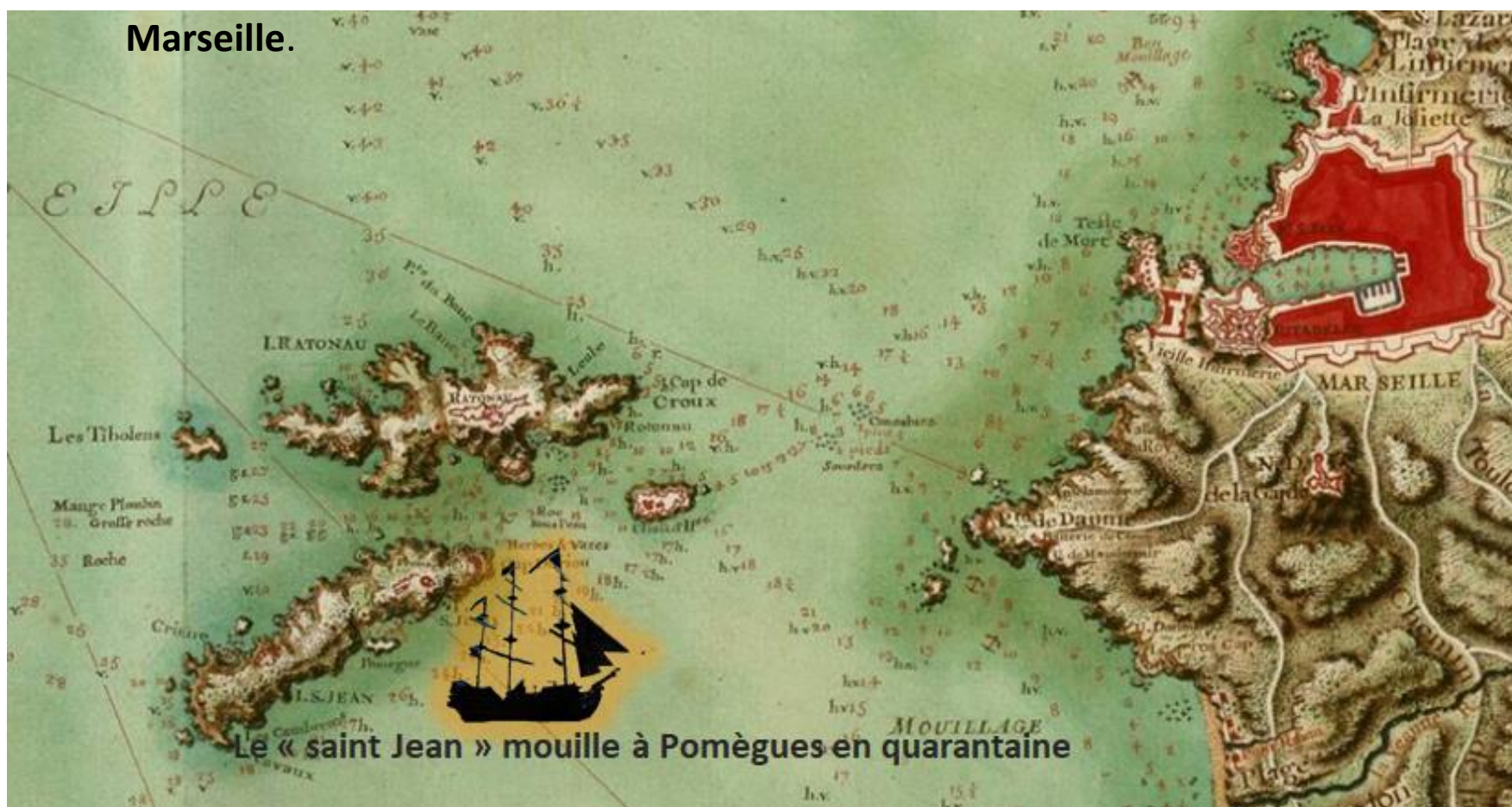


La faute Marseillaise

Marseille était un port modèle concernant la **lutte contre les pandémies** venant des échanges maritimes.

Son règlement était exemplaire : aucun navire ne devait accoster directement au cœur de la ville. Marseille avait même imposé une loi maritime en Méditerranée qui obligeait un port touché à se fermer et se mettre en quarantaine !

Le 25 Mai 1720 le « Grand Saint Antoine » arrive du Levant devant Marseille.



Dans ses soutes, des **ballots de soieries** qui devaient être vendus à la Foire de Beaucaire le mois suivant.

Or le commanditaire du bateau était le premier échevin de la ville **Jean Baptiste Estelle.**



Des étoffes sortent du bateau et se retrouve dans l'arsenal de la ville avec dans leurs plis des puces de rats porteuses de la Peste.

La peste est dans la ville !

20 juin 1720 : premier mort Mme Dauphane Marguerite

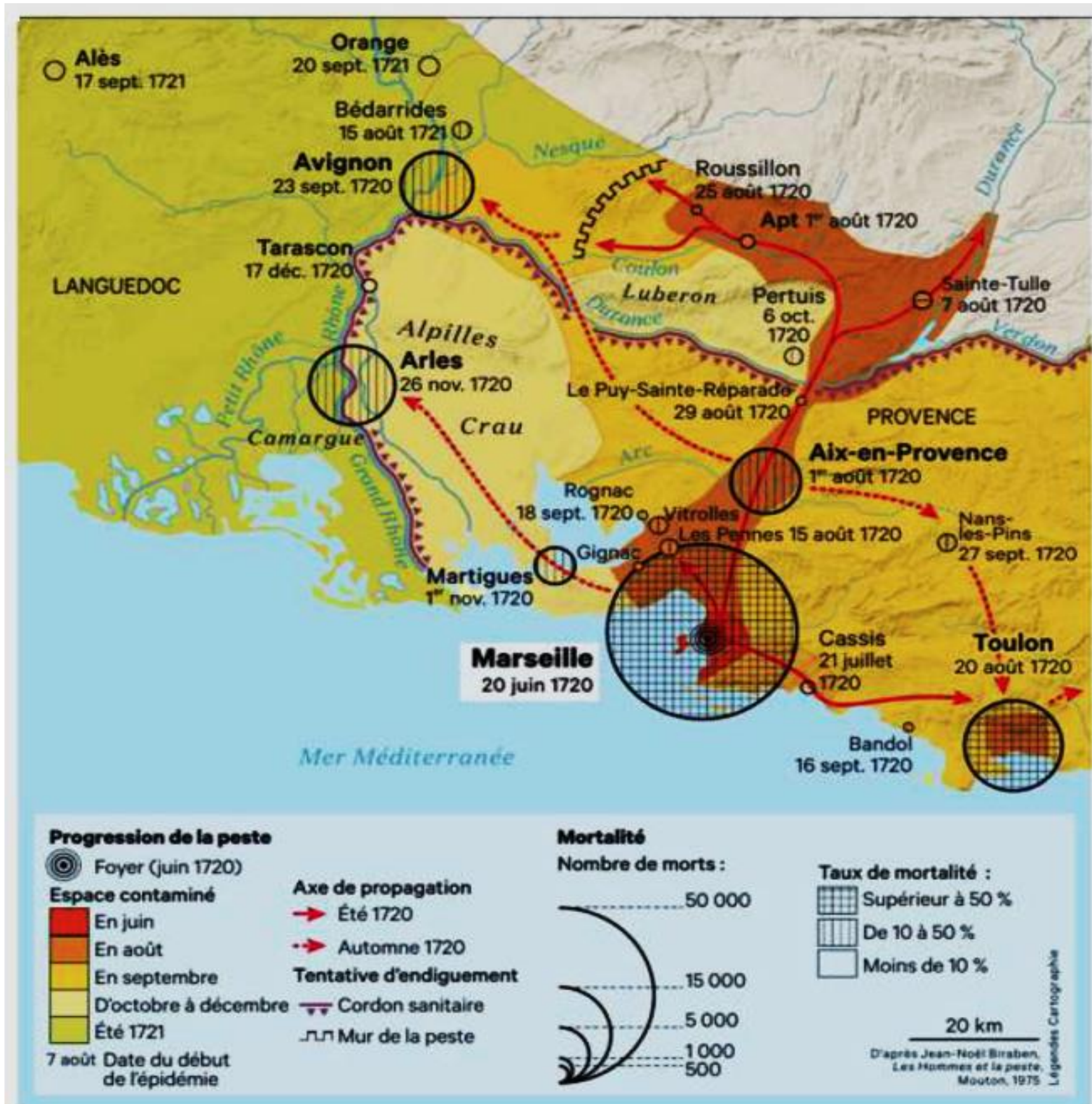


Puis 3 mois de silence

Août 1720 : 1000 décès par jour

Devant le danger, **bon nombre de marseillais vont fuir la ville**
(estimation : 30 000 personnes)

Ils vont alors répandre la Peste, comme à Apt dès le 1 Août 1720.



Toute la Provence touchée

La peste se répand rapidement en Provence : Cassis est touchée dès le 21 juillet 1720. Le 14 septembre, l'autorité royale promulgue un arrêt plaçant toute la Provence en quarantaine : c'est la première épidémie qui provoque une réaction à l'échelle du royaume. Des cordons sanitaires sont mis en place avec des postes de surveillance. Un mur est construit pour isoler le Comtat Venaissin. On dénombre près de 20 000 morts à Toulon, 13 000 à Arles.



Le 14 septembre le Roi, Louis XIV place la Provence en quarantaine.

Le combat des pertuisiens contre la Peste de 1720



Le **4 août 1720**, le 3^{ème} consul du conseil de la commune, Jean Joseph Chateminois informe ses collègues, lors du conseil, qu'une « **maladie fait des ravages dans la ville de Marseille** ».

Le **31 juillet**, le Parlement d'Aix avait expédié aux villes provençales que désormais, **Aix ne recevrait plus les personnes démunies d'un billet de santé.**

Aix se protégeait des marseillais qui fuyant la peste se répandaient à travers la Provence.

Pertuis sait alors que le combat contre ce fléau va être difficile.

D'autant plus que déjà le 4 août deux suspects arrivés de Marseille sont arrêtés dans Apt.



Notre ville met alors au point tout un système de défense de la ville et de son territoire.

La première ligne était composée de **soldats et de guetteurs qui bloquaient le passage des hommes du Sud au Nord de la Durance.**

Les barges qui servaient aux passages étaient brûlées.

Les hommes surveillaient les rives jour et nuit.



La deuxième ligne est composée de « **compagnies** » d'hommes commandées par des nobles pertuisiens qui patrouillaient sans cesse dans le terroir traquant les suspects. Dans le même temps il était interdit aux pertuisiens de loger des étrangers.



Des **intendants de santé**, nommés par la ville examinaient les suspects qui étaient appréhendés lors des patrouilles.



Pour pénétrer dans le territoire, les étrangers doivent avoir un **billet de santé**.

Ces billets indiquaient l'identité du propriétaire, son lieu de départ et l'endroit où il se rendait.



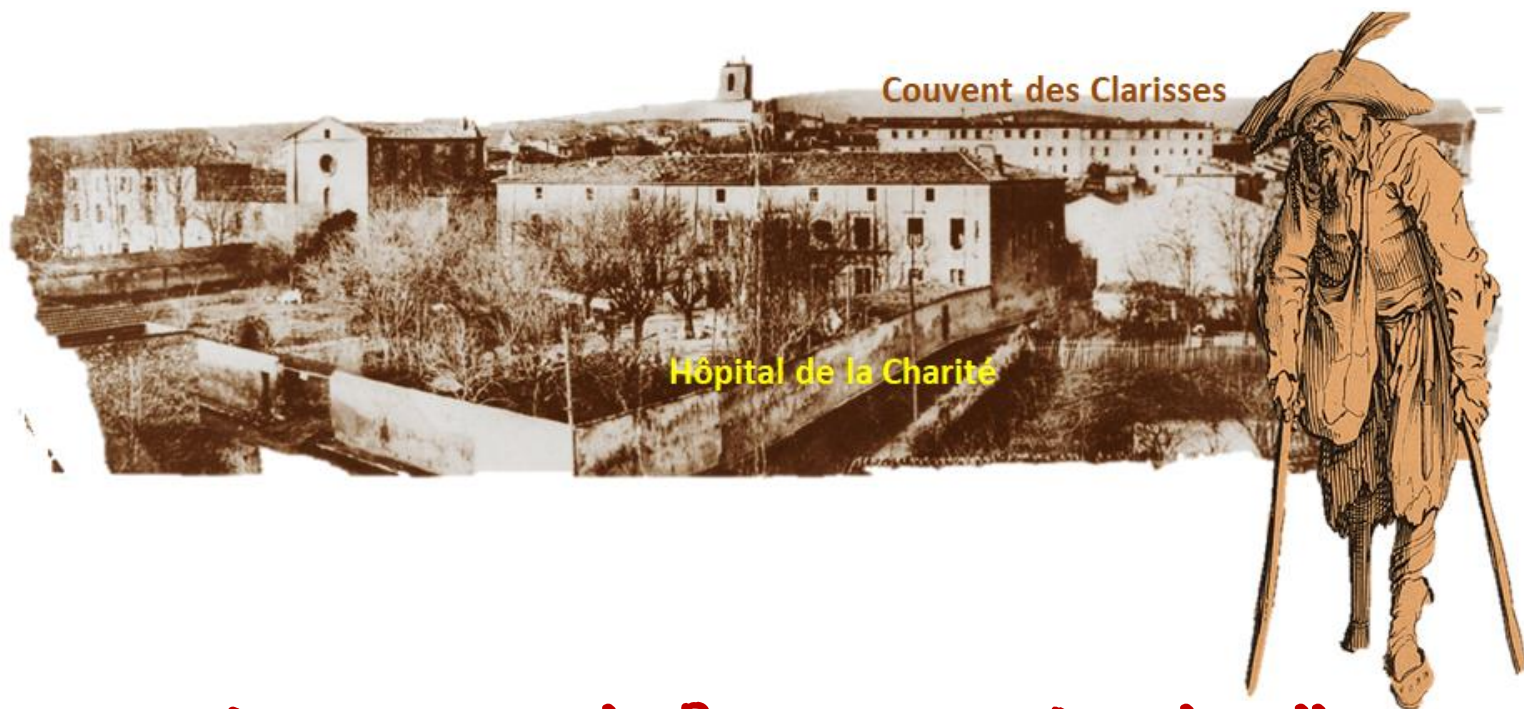
Louis XIV pris alors une décision que l'on nomma « **le grand enfermement** ».

Pour chaque ville incombait le devoir de s'occuper de ses pauvres.

A pertuis deux riches pertuisiens, **les frères Pierre et Jean Giraud** vont fonder un hôpital destiné à La Charité et « s'occuper » des orphelins, mendiants, gueux, vagabonds..

En contrepartie de cette prise en charge par les villes, les vagabonds devaient regagner leur lieu de naissance.

14



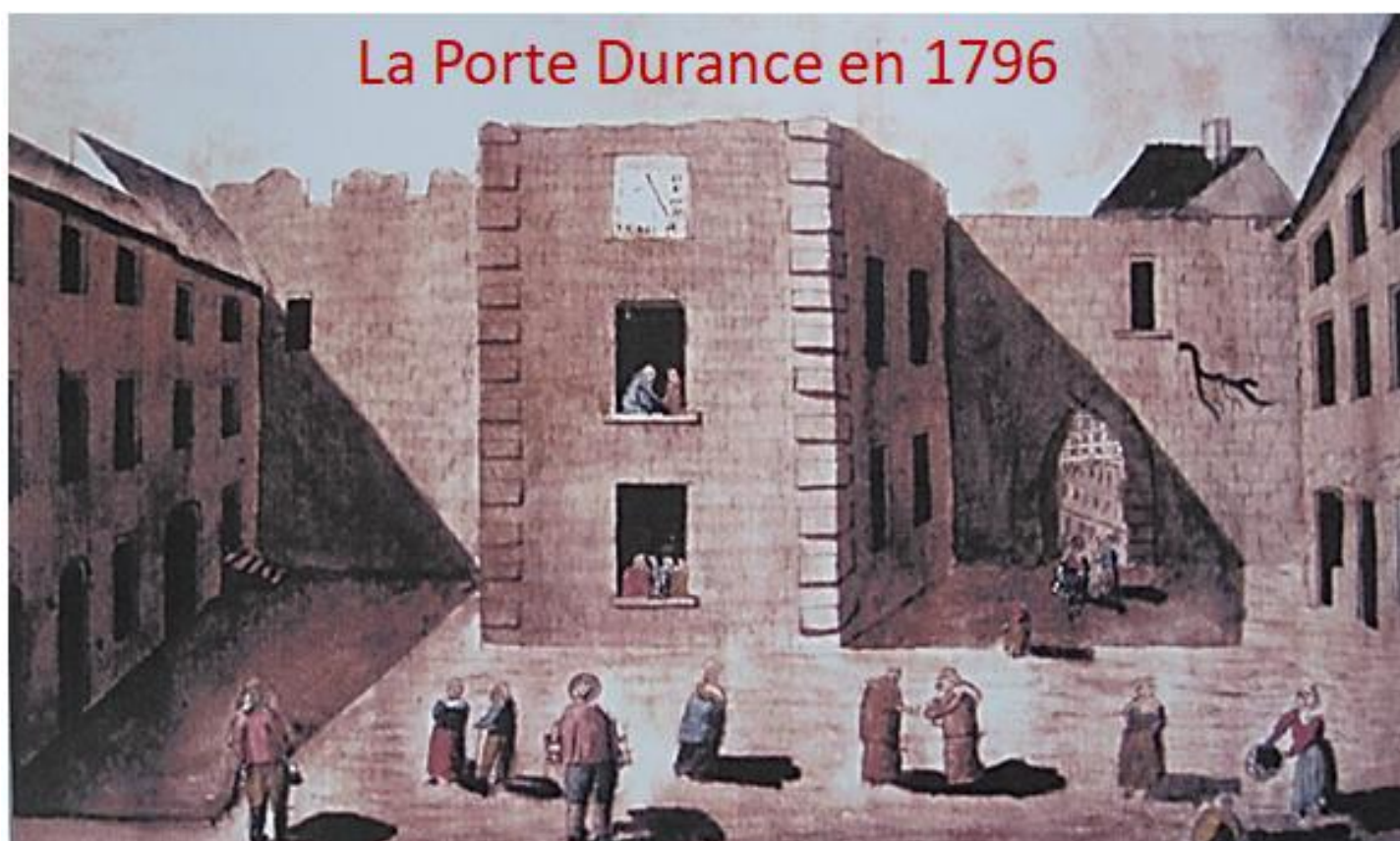
Octobre « noir » la Peste entre dans la ville

Durant les premiers mois de la Peste, Pertuis et la vallée d'Aigues ont pu empêcher la mort pestilentielle de ravager leurs territoires.

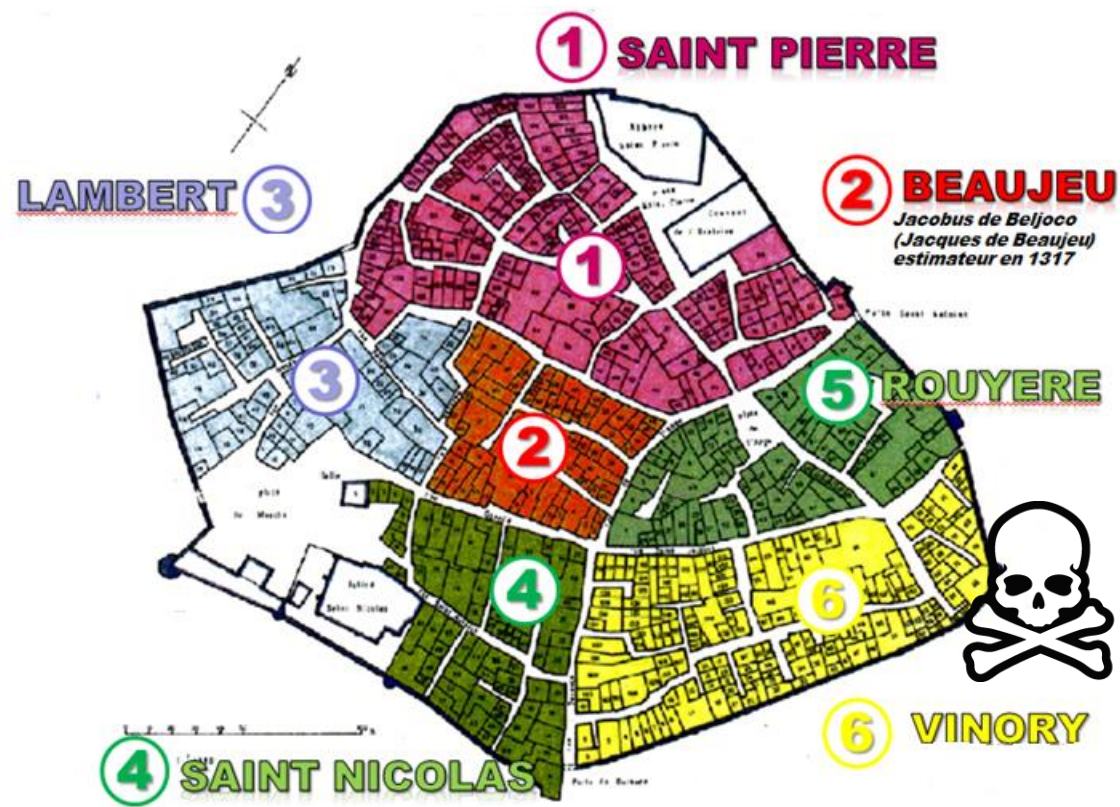
Les gardes sur la Durance et les « compagnies » purent isoler les cas suspects.

La peste était remontée dans la vallée du Rhône et de la Durance encerclant Pertuis.

Malheureusement **le 6 octobre**, la partie basse de la ville près de **la Porte Durance** voit les **premières familles atteintes de la fièvre**.



Le **1 novembre**, la **maladie est violente**, le **quartier Vinory**, la partie basse de la ville **est isolé**.



La Peste ayant gagné le Nord de la Provence, le Comtat Venaissin se « protège » sans succès en construisant un mur qui se révélera inutile.



Mur de la Peste
Pays d'Apt

Le même jour (1^{er} novembre) **le blocus de la ville est institué** par le conseil.

- Blocage des portes de la ville et du territoire, grâce à la vigilance sans faille des soldats,
- organisation de postes afin d'alimenter les pertuisiens « prisonniers » dans la ville,
- -rigueur dans la chasse aux repaires possibles de l'épidémie comme les paillasses, les vêtements ou les étoffes.

Car la peste se développe d'abord chez les rongeurs qui transmettent la maladie à la puce qui pique l'homme et le contamine.



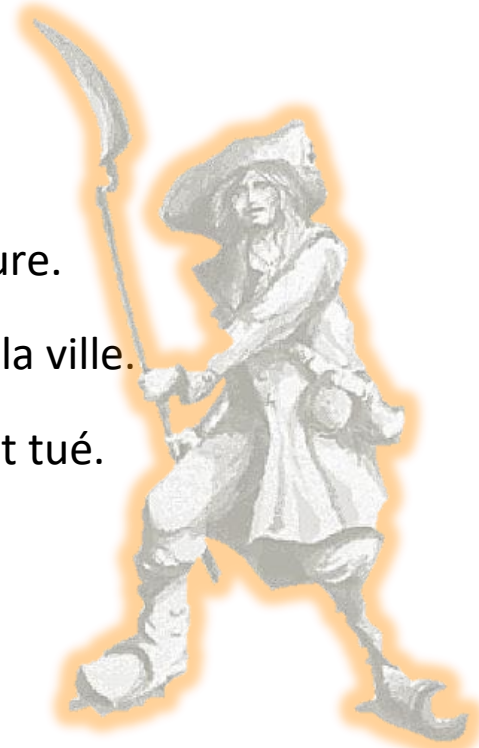
Le **5 novembre**, le **Deuxième consul**, le **Sieur Gilly**, qui s'était dévoué aux pertuisiens notamment dans *Vinory meurt de la Peste*. 👍

Le **sieur de Joannis, le premier consul**, refuse de venir en ville pour exercer sa charge. Il se terre dans son domaine. 👎



Le blocus du territoire entraîne le manque de nourriture.
Le **dimanche 10 novembre 1720**, une **révolte éclate** dans la ville.
La garde est attaquée, Jacques Silvy son commandant est tué.

Pertuis est au bord du chaos.



Le **7 novembre 1720**, le conseil de ville voit l'**élection de 3 consuls**

- **Joseph Ollivier Giraud** est le **premier consul**, il est avocat à la cour en Aix
- **Charles Chauvet**, bourgeois est **deuxième consul**
- **Jean Joseph Chateminois** reste **troisième consul**



Monsieur d'Argenson le délégué du lieutenant général de Provence demande alors au **sieur de Croze**, commandant sanitaire de Provence de **commander la ville. Le 11 novembre il prend ses fonctions.**

Les 3 consuls après l'élection vont assister à une messe à Saint Nicolas pour implorer Dieu de faire cesser le mal.

Aucun haut fonctionnaire du pouvoir royal n'est présent !

Le juge royal, le procureur royal et Monsieur de Croze ne sont pas en ville.



Le 15 novembre 1720, La Provence entière est mise en quarantaine.

Durant l'hiver 1720-1721 la maladie ravage le Provence et Pertuis



La fin de l'hiver voit le nombre de morts en baisse.

Mais en Avril 1721, les décès repartent à la hausse





En l'absence d'explications et de traitements sérieux, les pertuisiens se tournent vers l'Église catholique. Les religieux pertuisiens vont soutenir la population. Exemple, **le père Joseph** fut le premier des **capucins** à servir les pestiférés, il **mourra de la peste en enterrant les pestiférés**.

Les remèdes sont pires que le mal : Un « remède » contre la peste - Extrait du registre paroissial de Seyne, hameau de Saint-Pons (Alpes-de-Haute-Provence)

Remède contre la peste.
 pour la peste, il faut avec un rasoir ouvrir le Bubon, appliquer
 et frotter avec des oignons les ouvertures et y appliquer de la
 poix maigre.
 Mr Bayle natif du venet curé de gaubert proche de Digne
 avoit guéri vers l'année 1721 ou 22. avec ce remède plus
 de vingt cinq malades pestiférés dans la paroisse.
 Remède pour le point de côté.
 il faut prendre d'eau de vie camphrée, des cloux de geratle.
 demi once, de canelle demi once, une noix muscade, du poivre
 entier; il faut piler le tout, il faut faire bouillir le tout à la
 reduction de la moitié; on fait de tout cela un cataplasme
 sur d'etoupes, on l'applique chaud, autant qu'on le peut souffrir.
 S'il se fait des ampoules, dans douze heures le malade est guéri;
 autrement il est très dangereux. dans douze heures il faut
 oter l'emplâtre, l'humecter de nouveau dans l'eau de vie
 camphrée. le même emplâtre peut servir trois fois.
 le remède est violent, si un malade étoit fort foible, il ne
 faudroit pas en user.



Place de l'Ange : Mars 1721

19

Cette reconstitution d'un tableau montre le côté oriental de la place de l'Ange au plus fort de l'épidémie.

Les lieux de cultes étant fermés, les religieux arpentent les rues de Pertuis ou « soignent » les malades dans les couvents et hôtel Dieu de la ville.

Les cadavres sont partout, au premier plan les consuls de la ville. (Monsieur de Croze ?)

A la porte un commissaire pertuisien fait monter des provisions par un système de poulie et de corde à une famille confinée chez elle.

Le ravitaillement est le premier rôle des pouvoirs publics.



Puis avec le retour des chaleurs, la peste disparaît mystérieusement.

Le 15 Mai la maladie est considérée comme terminée.

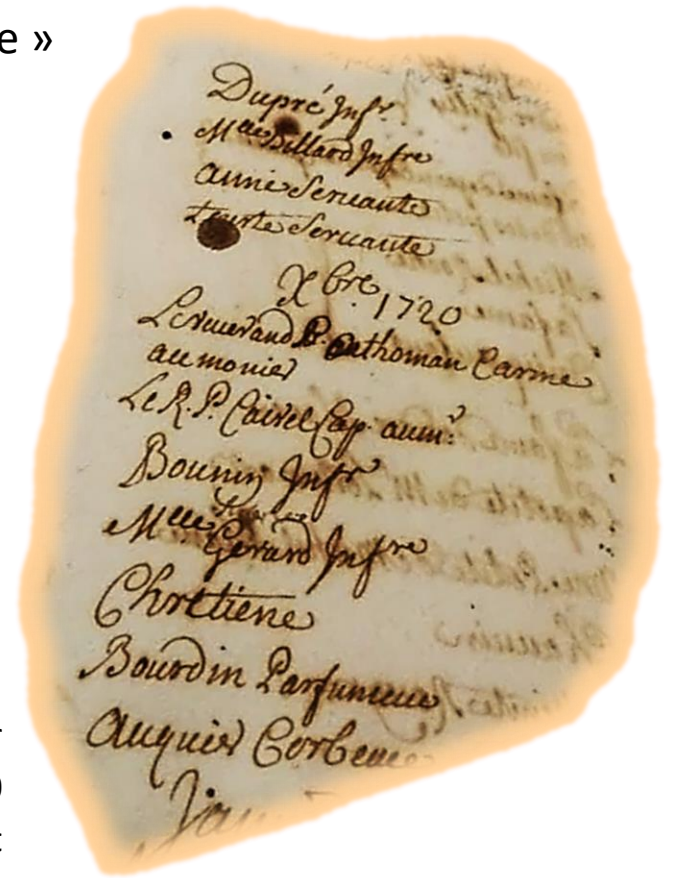
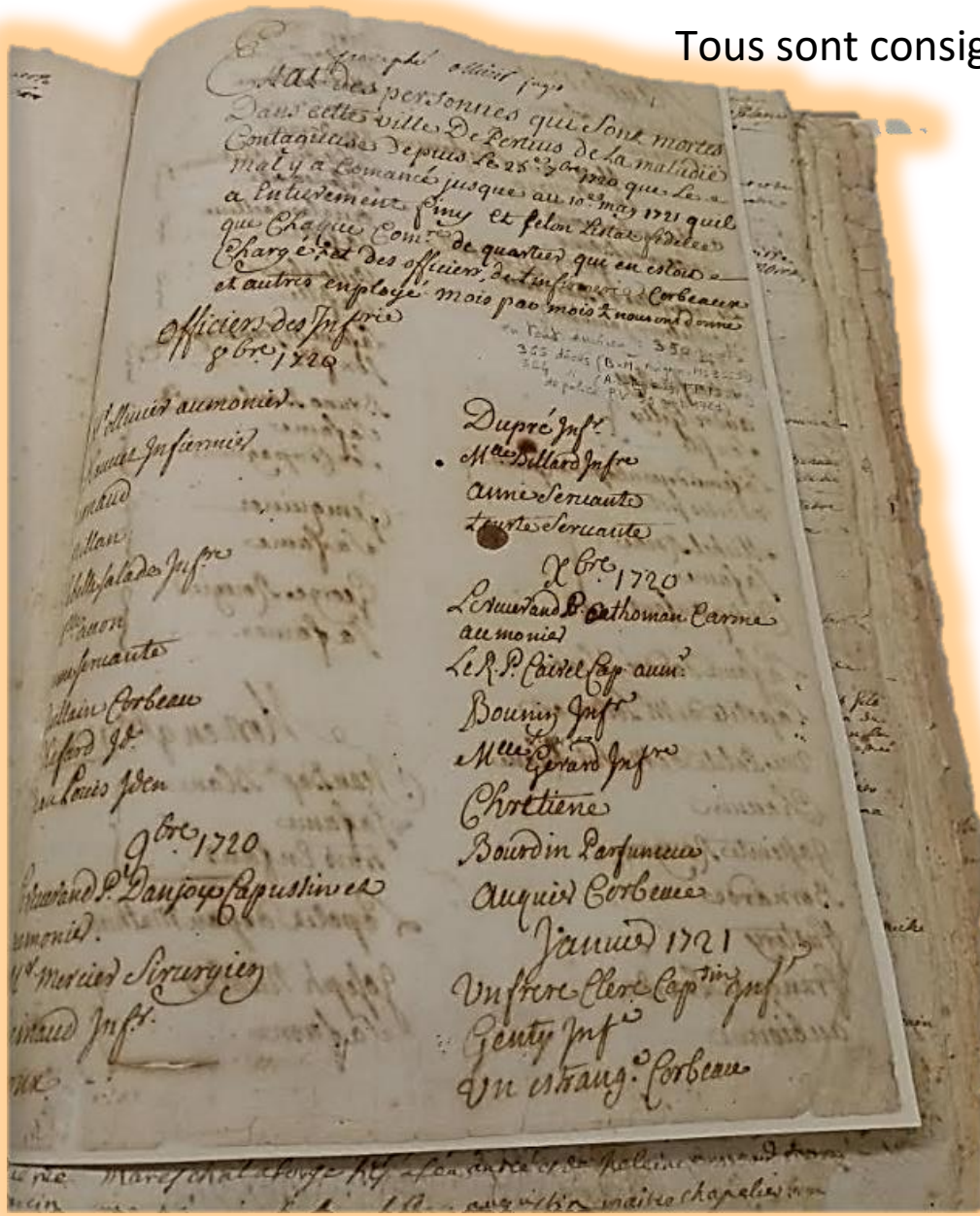
Le 19 août 1721, la ville est désinfectée.



Les registres du Conseil de ville de Pertuis vont méthodiquement consigner les pertuisiens morts de la Peste durant les deux années d'horreur.

321 pertuisiens vont mourir de la dernière grande Peste en France

Tous sont consignés dans le « grand livre »



Pertuis comptait
environ 5000
habitants.

**Près de 8% de notre
population aura ainsi
disparu.**

Un chiffre plutôt modeste par
rapport à Marseille où 40 000
marseillais sont morts soit
50% de sa population.

Liste des pertuisiens morts de la Peste en 1720

NOM					
1 OLLIVIER	42 ROCHE	86 MIRABELLE	130 (non inscrit)	174 MATHIEU	218 PALON
2 CHAUVET	43 ROCHE	87 PARDIGON	131 MAURIN	175 MATHIEU	219 PALON
3 ARNAUD	44 ROCHE	88 PARDIGON	132 COUSTOULIN	176 MATHIEU	220 DUBELLET
4 MILLAN	45 ROCHE	89 PARDIGON	133 COUSTOULIN	177 MATHIEU	221 MOURIÉ
5 (non inscrit)	46 ROCHE	90 PARDIGON	134 BEDOQUE	178 MATHIEU	222 MONIER
6 AVON	47 ROCHE	91 AUBER	135 BEDOQUE	179 MATHIEU	223 PUE (déchirure)
7 AVON	48 ROCHE	92 AUDIER	136 BEDOQUE	180 MATHIEU	224 MAR (déchirure)
8 GUILLAIN	49 BLANC	93 AUDIER	137 BEDOQUE	181 BONPUY	225 ANDRE
9 CHAFFARD	50 LOTEMAR	94 AUDIER	138 BEDOQUE	182 AUDIER	226 ANDRE
10 (non inscrit)	51 BLANC	95 PEIRON	139 OLIVIER	183 BUSCAILLE	227 ANDRE
11 DANJOU	52 CHAUVIN	96 SISAUD	140 ARNAUD	184 (non inscrit)	228 ANDRE
12 MERCIER	53 ROUGON	97 SISAUD	141 ROCHE	185 AUDIER	229 ANDRE
13 REINAUD	54 BERNARDE	98 TAYUS	142 ROCHE	186 BLANQUE	230 ANDRE
14 ROUX	55 FUSTERY	99 PECHIER	143 ROCHE	187 MOURIÉ	231 MATHIEU
15 DUPRE	56 LOURDE	100 PECHIER	144 (non inscrit)	188 MOURIÉ	232 (non inscrit)
16 BILLARD	57 AUBIONNE	101 BLANC	145 (non inscrit)	189 PECHIER	233 CHABOTTE
17 (non inscrit)	58 VAGUE	102 BLANC	146 (non inscrit)	190 LENÇON	234 FOUQUE
18 TOURTE	59 GIRAUD	103 BLANC	147 (non inscrit)	191 LENÇON	235 PAYAN
19 ORTHOMAN	60 THOME	104 BLANC	148 BROQUIER	192 SIEUBERT	236 PAYAN
20 CAIREL	61 GERARD	105 BUSCAYE	149 TAYUS	193 SIEUBERT	237 VIDALE
21 BOUNIN	62 REY	106 CRES	150 ROUX	194 SIEUBERT	238 VIDALE
22 GERARD	63 CHATEAUNEUF	107 GIRAUD	151 MONIER	195 GOUIRANE	239 GOUIRAN
23 (non inscrit)	64 CHATEAUNEUF	108 (non inscrit)	152 MONIER	196 MICHEL	240 LANÇON
24 BOURDIN	65 ANGLES	109 (non inscrit)	153 MONIER	197 AUZET	241 LANÇON
25 AUQUIER	66 ANGLES	110 (non inscrit)	154 (non inscrit)	198 TOURETE	242 REY
26 (non inscrit)	67 PEILOUBIERE	111 AUBE	155 (non inscrit)	199 ROUGIER	243 (non inscrit)
27 GENTY	68 PEILOUBIERE	112 AUBE	156 ANGLES	200 ROUGIER	244 (non inscrit)
28 (non inscrit)	69 DAVIN	113 AUBE	157 BECO	201 DONNAT	245 (non inscrit)
29 LEJARDINIER	70 DAVIN	114 GILLY	158 (non inscrit)	202 DONNAT	246 (non inscrit)
30 (non inscrit)	71 (non inscrit)	115 AUDIER	159 GAUDRAN	203 DONNAT	247 (non inscrit)
31 BARNEAUD	72 (non inscrit)	116 AUDIER	160 MAGAUDE	204 DONNAT	248 (non inscrit)
32 (non inscrit)	73 (non inscrit)	117 ARMELIN	161 MAGAUDE	205 (déchirure)	249 (non inscrit)
33 BARNEAUD	74 GEINQUINET	118 JOURDAN	162 GENQUINET	206 (déchirure)	250 (non inscrit)
34 BARNEAUD	75 GEINQUINET	119 (non inscrit)	163 GENQUINET	207 (déchirure)	251 ROCHE
35 JAUMARD	76 ROUGIER	120 MENARDE	164 ROUX	208 ROCHE	252 ROCHE
36 JAUMARD	77 ROUGIER	121 MENARDE	165 (non inscrit)	209 TAYUS	253 ROCHE
37 REY	78 BLANC	122 FAUTRIER	166 DARBESY	210 LANBEAU	254 ROCHE
38 GILLY	79 BLANC	123 FAUTRIER	167 PERIN	211 LANBEAU	255 ROCHE
39 GILLY	80 BLANC	124 FOUQUET	168 BOULEGONNE	212 MEIMESSE	256 CABASSOL
40 GAUTIER	81 BLANC	125 FOUQUET	169 BOULEGOME	213 MEIMESSE	257 MONIER
41 GAUTIER	82 BLANC	126 FOUQUET	170 CAIREL	214 MEIMESSE	258 MONIER
	83 MATHIEU	127 (non inscrit)	171 SAINT MARTIN	215 MARTIN	259 PLANTARD
	84 NICOLAS	128 TAYUS	172 AUGUSTINE	216 MARTIN	260 PLANTARD
	85 NICOLAS	129 PELENC	173 BLANC	217 PALON	261 BONADONNE, Monsieur

262 MATIEU
 263 BUSCAYE
 264 AGNEL
 265 NICOLAS
 266 MEIRON
 267 OLIVIER
 268 OLIVIER
 269 MANECHAL
 270 MANECHAL
 271 MAURIN
 272 GIRARD
 273 GIRARD
 274 BOYER
 275 BOYER
 276 BAJOLE
 277 REINAUD
 278 REINAUD
 279 REINAUD
 280 REINAUD
 281 REY
 282 (non inscrit)
 283 SILVY
 284 MIRABEAU
 285 MIRABEAU
 286 MIRABEAU
 287 CHAPUS
 288 GIRAUD
 289 GIRAUD
 290 GIRAUD
 291 GIRAUD
 292 GIRAUD
 293 LAUTIER
 294 (non inscrit)
 295 VIDALLE
 296 VIDALLE
 297 GAUDRAN
 298 GAUDRAN
 299 MARTIN
 300 (déchirure) NER
 301 MORILLON
 302 REY
 303 REY
 304 SESTRAN
 305 SESTRAN

306 PICARDON
 307 BRET
 308 BARBIER
 309 GUILLAIN
 310 DAUMASSE
 311 DAUMASSE
 312 SAINT MARTIN, de
 313 SOLIER ? , prêtre
 314 OLLIVIER, consul
 315 OLLIVIER ?
 316 GAUDRAN
 317 GAUDRAN
 318 GAUDRAN
 319 (non inscrit)
 320 DUPRE
 321 PELENC



La mère de père pelenc

Dans la liste des 321 disparus, la dernière victime de liste morte en 1721 était la mère d'un certain... **Pierre Pelenc.....**



Comment Pertuis a « soigné » ses pestiférés ?



A l'intérieur de notre cité, les couvents et lieux religieux vont servir d'infirmes.

L'infirmes des malades avait été installée dans **le couvent des religieuses de Sainte Claire**

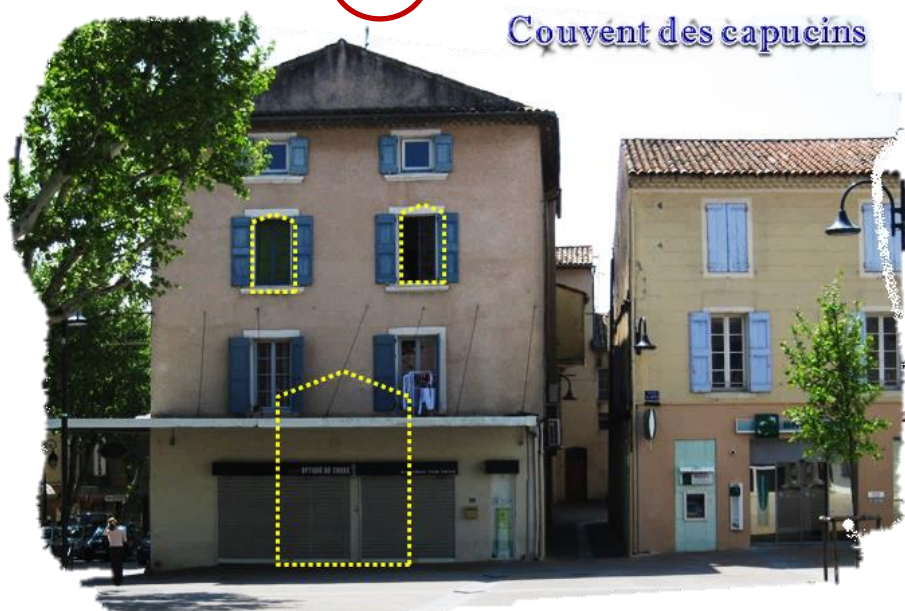
Lorsque les pertuisiens résistaient à la maladie, ils étaient emmenés

à **l'hôpital de la Charité**.



Le **couvent des Capucins** fut destiné à accueillir les suspects qui avaient réussi à pénétrer dans la ville.

Les morts furent enterrés dans un jardin du faubourg Saint Antoine.



Les étrangers (surtout marseillais) suspects de porter la Peste, seront enfermés dans une Bastide isolée : La **Gardeselle** qui servira de quarantaine.



La guérison de la ville en 1631

Lorsque plus aucun cas de Peste n'était dénombré dans la ville, « l'entrée » était rendue à la cité.

Les pertuisiens installaient alors de nombreux **ex-voto** qui remerciait la vierge **Notre dame de Bon secours**.

Le 10 Mai 1631, 15 jours après la levée du blocus, le conseil de ville accorda de l'argent aux prieurs de la confrérie de Saint Honorat pour faire leur procession en musique.

Mais Pertuis ne sera pas tiré d'affaire, puisque la peste restera en Provence et touchera en Août 1631 Manosque.

La peste n'apportait pas que la mort immédiate, mais également de graves crises économiques et de famines.

